

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit** : Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883  
**Réf. (kit chimique)** : 600883  
**Référence** : Reference Dye 600530-53  
2X Brilliant III SYBR® 600882-51  
Green QPCR Master Mix

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées** : Réactif analytique.  
Référence Dye 0.1 ml (100 µl 1 mM)  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix 10 x 2 ml  
**Utilisations non recommandées** : Aucun connu.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Agilent Technologies Deutschland GmbH  
Hewlett-Packard-Str. 8  
76337 Waldbronn  
Allemagne  
0800 603 1000

**Adresse email de la personne responsable pour cette FDS** : pdl-msds\_author@agilent.com

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone d'appel d'urgence (avec les heures d'ouverture)** : CHEMTREC®: +(33)-975181407

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

**Définition du produit** : Reference Dye Mélange  
2X Brilliant III SYBR® Mélange  
Green QPCR Master Mix

#### Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Non classé.

Reference Dye Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Ce produit n'est pas classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

**Composants de toxicité inconnue** : Reference Dye Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10%  
Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 1 - 10%  
2X Brilliant III SYBR® Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité cutanée aiguë inconnue : 1 - 10%  
Green QPCR Master Mix Pourcentage de la mixture composée d'ingrédient(s) de toxicité par inhalation aiguë inconnue : 10 - 30%

Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

<b>Mention d'avertissement</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Pas de mention d'avertissement. Pas de mention d'avertissement.
<b>Mentions de danger</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
<b>Intervention</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
<b>Stockage</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
<b>Élimination</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.

<b>Éléments d'étiquetage supplémentaires</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

<b>Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

### Exigences d'emballages spéciaux

<b>Avertissement tactile de danger</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non applicable. Non applicable.
--	--	------------------------------------

### 2.3 Autres dangers

<b>Le produit répond aux critères de PBT ou de vPvB conformément au règlement (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB. Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.
--	--	--

<b>Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun connu. Aucun connu.
--	--	------------------------------

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

**3.1 Substances** : Reference Dye Mélange  
2X Brilliant III SYBR® Green Mélange  
QPCR Master Mix

Nom du produit/ composant	Identifiants	%	Classification	Concentration spécifique limites, facteurs M et ETA	Type
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix					
Glycérol	REACH #: Annexe V CE: 200-289-5 CAS: 56-81-5	≥10 - ≤25	Non classé.  <b>Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.</b>	-	[1]

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Type  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix [1] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail  
Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

**Contact avec les yeux** : Reference Dye Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. En cas d'irritation, consulter un médecin.

**Inhalation** : Reference Dye Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent. En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

**Contact avec la peau** : Reference Dye Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

**Ingestion** : Reference Dye Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Rincez la bouche avec de l'eau. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Consulter un médecin si des symptômes se développent.

**Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883**

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

<b>Protection des sauveteurs</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
----------------------------------	--	--

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Contact avec les yeux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Inhalation</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec la peau</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

#### Signes/symptômes de surexposition

<b>Contact avec les yeux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Inhalation</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Note au médecin traitant</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	En cas d'inhalation de produits de décomposition lors d'un incendie, les symptômes peuvent être différés. La personne exposée peut avoir besoin de rester sous surveillance médicale pendant 48 heures. Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.
<b>Traitements spécifiques</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Pas de traitement particulier. Pas de traitement particulier.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant. Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun connu. Aucun connu.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883**

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

<b>Dangers dus à la substance ou au mélange</b>	: Reference Dye	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	L'augmentation de pression résultant d'un incendie ou d'une exposition à des températures élevées peut provoquer l'explosion du conteneur.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	: Reference Dye	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote composés halogénés oxyde/oxydes de métal
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre composés halogénés oxyde/oxydes de métal

**5.3 Conseils aux pompiers**

<b>Précautions spéciales pour les pompiers</b>	: Reference Dye	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.
<b>Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie</b>	: Reference Dye	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

<b>Pour les non-secouristes</b>	: Reference Dye	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle adapté.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

<b>Pour les secouristes</b>	: Reference Dye	équipement de protection individuelle adapté. Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour les non-secouristes ».
<b>6.2 Précautions pour la protection de l'environnement</b>	: Reference Dye	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.
<b>6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage</b>		
<b>Méthodes de nettoyage</b>	: Reference Dye	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.
<b>6.4 Référence à d'autres rubriques</b>	: Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence. Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés. Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.	

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

<b>Mesures de protection</b>	: Reference Dye	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Conseils sur l'hygiène professionnelle en général</b>	: Reference Dye	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

<b>Stockage</b>	: Reference Dye	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.
	2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 concernant les matériaux incompatibles avant manipulation ou utilisation.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

<b>Recommandations</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Applications industrielles, Applications professionnelles. Applications industrielles, Applications professionnelles.
<b>Solutions spécifiques au secteur industriel</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Non disponible. Non disponible.

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

#### Limites d'exposition professionnelle

Nom du produit/composant	Valeurs limites d'exposition
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Glycérol	<b>Ministère du travail (France, 12/2021). Notes: Valeurs limites admises (circulaires)</b> VME: 10 mg/m <sup>3</sup> 8 heures. Forme: Aerosol

#### Indices d'exposition biologique

Aucun connu.

<b>Procédures de surveillance recommandées</b>	: Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux
--	---

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

### DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

### PNEC

Aucune PNEC disponible.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

**Contrôles techniques appropriés** : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.

### Mesures de protection individuelle

**Mesures d'hygiène** : Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-œil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

**Protection des yeux/du visage** : Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de sécurité avec protections latérales.

### Protection de la peau

**Protection des mains** : Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise.

**Protection corporelle** : L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

**Autre protection cutanée** : Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

**Protection respiratoire** : En fonction du danger et du risque d'exposition, choisir un appareil respiratoire conforme aux normes ou à la certification appropriées. Les appareils respiratoires doivent être utilisés conformément au programme de protection respiratoire afin de veiller à la pose conforme, la formation et d'autres aspects importants de l'utilisation.

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Les conditions de mesure de toutes les propriétés sont celles de la température et de la pression normales, sauf indication contraire.

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

<b>État physique</b>	: Reference Dye	Liquide.
	2X Brilliant III SYBR®	Liquide.
	Green QPCR Master Mix	
<b>Couleur</b>	: Reference Dye	Non disponible.
	2X Brilliant III SYBR®	Non disponible.
	Green QPCR Master Mix	
<b>Odeur</b>	: Reference Dye	Non disponible.
	2X Brilliant III SYBR®	Non disponible.
	Green QPCR Master Mix	

**Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883**

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

**Seuil olfactif** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

**Point de fusion/point de congélation** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

**Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

**Inflammabilité** : Reference Dye Non applicable.  
2X Brilliant III SYBR® Non applicable.  
Green QPCR Master Mix

**Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

Point d'éclair	Nom des composants	Vase clos		Vase ouvert	
		°C	Méthode	°C	Méthode
	<b>2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix</b>				
	Diméthylsulfoxyde	87	ASTM D 93	87	
	Glycérol			177	

Température d'auto-inflammabilité	Nom des composants	°C	Méthode
	<b>2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix</b>		
	Diméthylsulfoxyde	300 à 302	
	Glycérol	370	

**Température de décomposition** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

**pH** : Reference Dye 8  
2X Brilliant III SYBR® 7.8  
Green QPCR Master Mix

**Viscosité** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Non disponible.  
Green QPCR Master Mix

Solubilité(s)	Support	Résultat
	Reference Dye	
	eau	Soluble
	<b>2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix</b>	
	eau	Soluble

**Coefficient de partage: n-octanol/eau** : Reference Dye Non applicable.  
2X Brilliant III SYBR® Non applicable.  
Green QPCR Master Mix

**Pression de vapeur** :

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

Nom des composants	Pression de vapeur à 20 °C			Pression de vapeur à 50 °C		
	mm Hg	kPa	Méthode	mm Hg	kPa	Méthode
<b>Reference Dye</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	
2-Amino-2-(hydroxyméthyl) propane-1,3-diol, chlorhydrate	0	0		0.000007501	0.000001	
<b>2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix</b>						
eau	23.8	3.2		92.258	12.3	
Diméthylsulfoxyde	0.42	0.056	EU A.4			

**Taux d'évaporation** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.

**Densité relative** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.

**Densité de vapeur** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.

**Propriétés explosives** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.

**Propriétés comburantes** : Reference Dye Non disponible.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non disponible.

### Caractéristiques particulières

**Taille des particules moyenne** : Reference Dye Non applicable.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Non applicable.

### 9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité** : Reference Dye Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ses composants.

**10.2 Stabilité chimique** : Reference Dye Le produit est stable.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Le produit est stable.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses** : Reference Dye Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.  
2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse ne se produit.

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

<b>10.4 Conditions à éviter</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>10.5 Matières incompatibles</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes. Peut réagir ou être incompatible avec des matières comburantes.
<b>10.6 Produits de décomposition dangereux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître. Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Non disponible.

#### Estimations de la toxicité aiguë

N/A

#### Irritation/Corrosion

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Sensibilisant

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Mutagénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Cancérogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Toxicité pour la reproduction

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Tératogénicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non disponible.

#### Danger par aspiration

Non disponible.

#### Informations sur les voies d'exposition probables

: Reference Dye  
2X Brilliant III SYBR®  
Green QPCR Master Mix

Non disponible.  
Voies d'entrée probables : Voie orale, Voie cutanée, Inhalation, Yeux.

#### Effets aigus potentiels sur la santé

<b>Inhalation</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Ingestion</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

<b>Contact avec la peau</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

### Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

<b>Inhalation</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Ingestion</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec la peau</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.
<b>Contact avec les yeux</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucune donnée spécifique. Aucune donnée spécifique.

### Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

#### Exposition de courte durée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

#### Exposition prolongée

**Effets potentiels immédiats** : Non disponible.

**Effets potentiels différés** : Non disponible.

### Effets chroniques potentiels pour la santé

<b>Généralités</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Cancérogénicité</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Mutagénicité</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	: Reference Dye 2X Brilliant III SYBR® Green QPCR Master Mix	Aucun effet important ou danger critique connu. Aucun effet important ou danger critique connu.

## 11.2 Informations sur les autres dangers

### 11.2.1 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

### 11.2.2 Autres informations

Non disponible.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

**Conclusion/Résumé** : Non disponible.

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Non disponible.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Non disponible.

### 12.4 Mobilité dans le sol

**Coefficient de répartition sol/eau ( $K_{oc}$ )** : Non disponible.

**Mobilité** : Non disponible.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme étant un PBT ou un vPvB.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Non disponible.

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucun effet important ou danger critique connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

#### Produit

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

**Déchets Dangereux** : À la connaissance actuelle du fournisseur, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux tel que défini par la Directive UE 2008/98/CE.

#### Emballage

**Méthodes d'élimination des déchets** : Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

**Précautions particulières** : Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Les conteneurs vides ou les sachets internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	Non.

### Informations complémentaires

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** : **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

**14.7 Transport en vrac conformément aux instruments IMO** : Non disponible.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

### Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

#### Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

##### Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

##### Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

#### Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Non inscrit.

**Étiquette** : Reference Dye Non applicable.  
2X Brilliant III SYBR® Green Non applicable.  
QPCR Master Mix

### Autres Réglementations UE

**Émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution) - Air** : Référencé

#### Substances qui appauvrissent la couche d'ozone (1005/2009/UE)

Non inscrit.

#### Consentement préalable en connaissance de cause (PIC) (649/2012/EU)

Non inscrit.

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### les polluants organiques persistants

Non inscrit.

### Directive Seveso

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso.

### Réglementations nationales

**Surveillance médicale renforcée** : Décret n° 2012-135 du 30 janvier 2012 relatif à l'organisation de la médecine du travail: non concerné

### Réglementations Internationales

#### Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

#### Protocole de Montréal

Non inscrit.

#### Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

#### Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

#### Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

#### Liste d'inventaire

<b>Australie</b>	: Indéterminé.
<b>Canada</b>	: Indéterminé.
<b>Chine</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> Indéterminé.
<b>Union économique eurasiatique</b>	: <input checked="" type="checkbox"/> <b>Inventaire de la Fédération de Russie</b> : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.
<b>Japon</b>	: <b>Inventaire du Japon (CSCL)</b> : Indéterminé. <b>Inventaire du Japon (ISHL)</b> : Indéterminé.
<b>Nouvelle-Zélande</b>	: Indéterminé.
<b>Philippines</b>	: Indéterminé.
<b>République de Corée</b>	: Indéterminé.
<b>Taïwan</b>	: Indéterminé.
<b>Thaïlande</b>	: Indéterminé.
<b>Turquie</b>	: Indéterminé.
<b>États-Unis</b>	: Indéterminé.
<b>Viêt-Nam</b>	: Indéterminé.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique** : Ce produit contient des substances pouvant nécessiter une évaluation du risque chimique.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

**Abréviations et acronymes** : ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë  
CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges  
DMEL = dose dérivée avec effet minimum  
DNEL = Dose dérivée sans effet  
Mention EUH = mention de danger spécifique CLP  
N/A = Non disponible  
PBT = Persistantes, Bioaccumulables et Toxiques  
PNEC = concentration prédite sans effet

Brilliant III Ultra-Fast SYBR Green QPCR Master Mix, Part Number 600883

## RUBRIQUE 16: Autres informations

RRN = Numéro d'enregistrement REACH  
vPvB = Très persistant et très bioaccumulable

### Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classification	Justification
Non classé.	

### Texte intégral des mentions H abrégées

Non applicable.

### Texte intégral des classifications [CLP/SGH]

Non applicable.

**Date d'édition/ Date de révision** : 28/03/2023

**Date de la précédente édition** : 13/03/2020

**Version** : 7

### Avis au lecteur

**Exclusion de responsabilité:** Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.